



2019 Contributions des Verts – Tribune politique - Vivre la Ville

Des eaux pas si claires !- Stéphane Studer, No 1, 16.01.19	1
Grand cri, petite réponse - Jacqueline Oggier Dudan, No 4, 06.02.19	2
Des opportunités, mais aussi des questions - Johanna Lott Fischer, No 8, 13.03.19	3
Pour un lac libre de construction - Jean-Luc Richard, No 11, 03.04.19	3
Pour un véritable parc naturel à Monruz - Jean-Luc Richard, No 15, 15.05.19.....	4
Du bio sur les domaines de la Ville. Enfin !- Nicolas de Pury, No 19, 19.06.19	5
Bye bye Charlotte - et merci !- Johanna Lott Fischer, No 21, 03.07.19	5
Gardons nos espaces verts et l'accès au lac - Jean-Luc Richard, No 27, 25.09.19	7
Le pouvoir magique des arbres - Jacqueline Oggier Dudan, No 30, 30.10.19.....	7
Résolu-e-s à défendre l'accueil de l'enfance ! – S. Studer, D. Paratte, No 31, 30.10.19	8
Déchets et emballages : militer au quotidien – Charlotte Opal, No 33, 13.11.19.....	8
Le dernier budget avant la fusion - Nicolas de Pury, No 37, 11.12.19	9

Des eaux pas si claires !- Stéphane Studer No 1, 16.01.19

« D'après l'Office fédéral des routes, les eaux de chaussée contiennent une multitude de polluants, comme des hydrocarbures et des métaux lourds. Des substances acheminées au lac par ruissellement. »

Cinquante tonnes de plastique se retrouvent chaque année dans le lac Léman. Et plus de la moitié proviendrait de l'usure des pneus. C'est ce qu'affirme une étude commandée par l'Association pour la sauvegarde du Léman. Le groupe PopVertSol veut épargner au lac de Neuchâtel de subir le même sort. Dans le cadre des discussions pour le crédit relatif à l'adaptation très coûteuse mais nécessaire de la Step de la ville, le groupe PopVertSol a attiré l'attention sur la pollution potentielle provenant des eaux de chaussée. Des dizaines de millions vont être dépensés pour les micropolluants, alors qu'une pollution massive provenant des routes est quotidiennement rejetée dans le lac. D'après la directive de l'Ofrou (Office fédéral des routes) sur le traitement des eaux de chaussées des routes nationales, ces dernières contiennent une multitude de polluants comme des hydrocarbures et des métaux lourds. Ces substances polluantes sont acheminées au lac sous forme particulaire (matières en suspension) par ruissellement. Si ces particules remontent la chaîne alimentaire comme le font les microplastiques, il est tout à fait possible qu'elles finissent dans nos assiettes. Nous ne sommes pas sur l'arc lémanique et le trafic sur le littoral neuchâtelois est bien moins important. Cependant, certains faits comme les derniers résultats de la pêche n'augurent pas de l'amélioration de la qualité des eaux du lac. Notre postulat demande aux autorités de faire un état des lieux sur la situation et d'étudier le degré de pollution des eaux de chaussée communales non traitées et rejetées dans le lac. Le cas échéant, la ville devra prendre les mesures nécessaires et se mettre en conformité avec les exigences fédérales.

Le postulat, bien que combattu, a été largement accepté lors de la séance de lundi du Conseil général. Nous voulons lancer une impulsion politique forte sur un problème dont on aperçoit à peine la partie émergée de l'iceberg.

Grand cri, petite réponse - Jacqueline Oggier Dudan No 4, 06.02.19

« L'action de la Ville consiste aussi à donner des moyens à la population et aux entreprises dans le but de faciliter leurs choix écologiques. »

Ce lundi, notre groupe voulait donner une réponse immédiate au cri d'alarme lancé par les 1'500 jeunes qui ont quitté leurs bancs d'étude ou d'école pour aller manifester le 18 janvier dernier. Nous avons proposé à l'ensemble du Conseil général de prendre un engagement moral fort à la hauteur des craintes de nos jeunes pour leur avenir et la planète. Pour leur montrer notre détermination à tout mettre en œuvre dans le but de réduire l'empreinte climatique de la Ville. Car les possibilités d'action sur le plan communal sont nombreuses : réduire drastiquement le trafic motorisé en ville, favoriser la mobilité douce, assainir le parc immobilier, mettre en place une politique d'achats et de placements financiers responsables, préserver le sol et les surfaces naturelles, verdir la ville afin de filtrer les particules fines, capter le CO2 et améliorer notre microclimat... L'action de la Ville consiste aussi à donner des moyens à la population et aux entreprises dans le but de faciliter leurs choix écologiques. Même si sur le fond les autres groupes nous ont rejoints, ils se sont perdus dans les détails quant à la forme de notre proposition qui était une résolution. Pourtant la résolution consiste en un vœu, justifié par un événement ou les circonstances du moment. L'outil de la résolution nous paraissait donc tout à fait adapté. Mais nous avons entendu le message des autres groupes et utiliserons dorénavant des outils politiques plus contraignants avec des propositions de mise en application concrètes. Nous sommes d'ailleurs heureux de voir qu'il y a déjà la première proposition concrète émanant du groupe PLR, pour que les futurs rapports accompagnant les projets proposés par le Conseil communal intègrent également une évaluation des impacts sur l'environnement. Notre démarche a donc eu un effet immédiat !



Stéphane Studer, Charlotte Opal, Dimitri Parrate, Hélène Dederix Silberstein, François Chédel, Martha Zurita, Nicolas de Pury, Jacqueline Oggier Dudan, Jean-Luc Richard, Johanna Lott Fischer, Michel Favez

Des opportunités, mais aussi des questions - Johanna Lott Fischer, No 8, 13.03.19

« Il est clair aujourd'hui que nous avons perdu de la visibilité et un certain contrôle sur ces associations et sociétés. »

Dans un article du Temps sur les EMS adaptés aux baby-boomers, on lit : « Finis les mouiroirs tenus à l'écart de l'activité des centres-villes. » Or, le projet pour personnes âgées à la place du parking de la Chaumière dont nous avons débattu remplira parfaitement ces critères d'EMS du futur : situation proche du centre, desservie par les transports publics, située dans un parc public avec infrastructures ouvertes à tous, tout cela dans un endroit calme avec vue sur le Château. Pourquoi donc notre groupe n't-il pas accueilli ce projet à bras ouverts ? Nos questionnements : la Ville a-t-elle bien fait de laisser ce terrain précieux, sous-utilisé et dévalorisé. à un privé qui l'occupera à long terme ? Dans le contexte de mobilisation climatique, est-il opportun de construire un parking alors que la Ville prône les transports publics et les mobilités douces ? Les places du parking souterrain coûteront à la Ville 2000.- frs/an, mais seront mises à dispositions des détenteurs de macaron du quartier pour 110.- frs/an ! Les opportunités et les avantages : la Ville troque un parking utile pour les habitants du quartier mais moche, contre un parking souterrain, un espace de rencontre et une esplanade donnant sur le Château à peu de frais. Un EMS inclus dans la planification médico-sociale sera construit dans un endroit central, remplaçant une structure inadaptée aux besoins actuels. La création d'un parc et d'un café permettra des contacts entre les résidents de l'EMS et le voisinage. Des places de parking en surface seront libérées et permettront la création d'une piste cyclable sur la rue des Parcs. Concernant le bâtiment de l'EMS, notre groupe souhaite qu'il préserve au maximum la vue sur le Château, et que pour sa construction, les matériaux utilisés aient le moins d'impact environnemental. Notre groupe salue le maintien des arbres en place. Vu les températures estivales élevées attendues dans le futur, chaque arbre compte !

Pour un lac libre de construction - Jean-Luc Richard, No 11, 03.04.19

« Le modeste projet d'îles solaires devant la STEP a été récemment recalé par le Tribunal fédéral. Nul besoin d'être un juriste chevronné pour constater qu'un nouveau quartier sur le lac est illégal. » Etudier l'opportunité et la faisabilité d'étendre la ville sur le lac en créant un nouveau quartier sur pilotis. Voilà le mandat ébouriffant que le groupe socialiste du Conseil général entendait confier à notre exécutif. Déconnectée des besoins de la population, financièrement et techniquement aventureuse, cette demande a sombré devant le reste du parlement. Urbaniser le lac ? Cela ne vous rappelle-t-il pas un concours d'urbanisme visant à créer un nouveau quartier dans la forêt ? Forêts et lacs sont pourtant non constructibles, car strictement protégés par des lois fédérales. Les rares dérogations possibles s'appliquent à des infrastructures ne pouvant pas être construites ailleurs, un port par exemple. De plus, le modeste projet d'îles solaires devant la STEP a été récemment recalé par le Tribunal fédéral. Nul besoin d'être un juriste chevronné pour constater qu'un nouveau quartier sur le lac est illégal. Cette proposition d'étude mettait donc la charrue avant les bœufs. Alors à quoi bon ce nouveau ballon d'essai qui ne mange pas de pain pour ses promoteurs ? Il est par contre clair que plancher sur ce projet extrêmement aléatoire et lointain coûte cher, tout en éloignant autorités et services de la Ville des priorités réelles. La population attend des réalisations concrètes améliorant sa qualité de vie – l'aménagement des Jeunes Rives par exemple – pas des plans sur la comète. Si bâtir sur le lac devenait un jour légal, mon cœur et ma raison refuseraient encore de passer à l'acte. Le site extraordinaire de notre ville, en balcon entre lac et forêt, offre à ses habitants une vue et des paysages exceptionnels, des espaces de loisirs, de ressourcement, de biodiversité et de fraîcheur. Ne gâchons pas ces atouts par une extension irraisonnée de l'espace bâti !

Pour un véritable parc naturel à Monruz - Jean-Luc Richard, No 15, 15.05.19

« En libérant le terrain comme prévu par Expo.02, il serait possible de réaliser un vaste parc, jusqu'au lac, avec une véritable plage offrant »

L'Expo.02 a laissé de beaux souvenirs, bien que toute trace physique devait disparaître à son terme. Ce caractère éphémère revendiqué avait permis de construire sur le lac, en dérogeant temporairement aux lois fédérales sur l'aménagement du territoire et la protection des eaux. La promesse de rendre le lac et ses rives à la population a partout été tenue... sauf à Neuchâtel. Si les Jeunes-Rives ont vite été restituées, l'hôtel Palafitte est toujours présent. Cet établissement privé construit en marge d'Expo.02 était pourtant régi par la même législation. Le Conseil communal veut maintenant régulariser a posteriori sa situation juridique pour le moins particulière et le pérenniser pour 25 ans, au moyen d'un plan spécial. En pratique, cela revient à l'autoriser indéfiniment. Il a de plus étroitement lié ce plan à l'aménagement d'un parc et de logements, peut-être pour faire oublier que la loi interdit de construire sur les lacs. Notre groupe salue la valorisation de ces friches, mais déplore qu'elle soit sans nécessité conditionnée au maintien de l'hôtel. Son emprise de 12'000 m² sur la rive et ses pavillons lacustres obstruant tout dégagement sur 220 m constituent une contrainte majeure pour l'aménagement de ce secteur privilégié. En libérant le terrain comme prévu par Expo.02, il serait possible de réaliser un vaste parc, jusqu'au lac. Il desservirait tout l'est de la ville en espaces de détente, loisir, convivialité et sport, avec une véritable plage offrant enfin un accès aisé à l'eau. Ce parc ferait aussi la part belle à la nature. Rien de comparable avec l'étroite bande de verdure proposée, coincée entre immeubles et hôtel! Notre groupe regrette donc qu'une majorité du Conseil général ait choisi de pérenniser la quasi privatisation de ce terrain public au profit surtout de quelques hôtes externes, alors qu'il existe une alternative bien plus profitable à la collectivité.

Repensons la ville et nos déplacements ! - Jacqueline Oggier Dudan, No 17, 29.05.19

« Si on veut amener les gens à se déplacer davantage à pied ou à vélo, un réel effort doit être entrepris pour libérer et sécuriser l'espace urbain. »

Tout le monde le sait, l'empreinte écologique de la Suisse équivaut aujourd'hui à 3 planètes ! C'est une évidence, pourtant nous peinons à l'admettre : nous avons atteint les limites biophysiques de la Terre. Nous devons adapter notre mode de vie et arrêter de croire que le salut nous viendra des technologies vertes. Remplacer simplement tous les véhicules en circulation par des voitures plus vertes, plus intelligentes et plus sophistiquées, n'est pas la solution du futur. Car même la voiture la plus écologique reste gourmande en matières premières et en énergies lors de sa production. Et elle est tout aussi gourmande en espace urbain qu'une voiture traditionnelle. Seule solution : diminuer le nombre de voitures en ville, afin de libérer de l'espace pour y développer les transports en commun et aménager des lieux verdoyants, agréables à vivre et utilisables en toute sécurité par les piétons et les cyclistes. C'est pourquoi les déplacements à pied et à vélo doivent être au centre de tout développement urbain. Car si on veut amener les gens à se déplacer davantage à pied ou à vélo, un réel effort doit être entrepris pour libérer et sécuriser l'espace urbain. En plus de le rendre bien plus attractif pour piétons et cyclistes, il faut impérativement adapter l'offre en transports publics aux futurs besoins. En parallèle, des mesures ciblées permettront d'agir sur les habitudes de la mobilité au niveau local et régional : en développant les petits commerces dans les quartiers, on permet aux résidents de s'y rendre à pied pour faire les courses ; en encourageant l'auto-partage entre les habitantes et les habitants d'un quartier, on réduit le nombre de véhicules en circulation. C'est dans ce but que notre groupe a déposé une motion qui vise à réduire le trafic motorisé individuel de 5% par an, à compter de 2020 et jusqu'en 2035. Grâce à cette motion – qui sera vraisemblablement acceptée

lors de la séance du 1er juillet –, nous pourrions fluidifier le trafic restant et développer les transports en commun, recréer des lieux où on se déplace avec plaisir à pied ou à vélo, où on se rencontre, échange, où il fait bon vivre et où la verdure nous offrira fraîcheur durant les étés devenant de plus en plus chauds. Notre motion fait référence à une étude récente du cabinet d'analyse français BL Evolution. Parmi les mesures concrètes à mettre en œuvre pour s'aligner sur une trajectoire de réchauffement climatique de 1,5 degré, l'étude conseille une réduction de 5% par an des kilomètres parcourus par les particuliers et une réduction de moitié des trajets en voiture. En contrepartie, l'étude recommande de doubler les trajets en transports publics et de multiplier par 6 les déplacements à vélo. Par le biais de cette motion, nous répondons directement aux préoccupations des jeunes pour leur avenir. Nous nous engageons d'ailleurs à apporter encore davantage d'idées concrètes pour lutter, à notre niveau, contre le réchauffement climatique et la perte de la biodiversité

Du bio sur les domaines de la Ville. Enfin !- Nicolas de Pury, No 19, 19.06.19

« Notre Ville donne ainsi un signal fort qui va valoriser son image de marque, avec la volonté d'assumer cette innovation que l'on peut qualifier de naturelle... »

Groupe PopVertSol Notre législatif a adopté lundi soir à l'unanimité et sous les applaudissements un arrêté qui prévoit que tous les terrains agricoles et viticoles de notre Ville passe en culture bio dès que possible. Cet arrêté est un donc un règlement contraignant pour les futurs locataires. Depuis plus de vingt ans, le groupe PopVertSol a tenté plusieurs fois vainement d'avancer dans ce sens. Et des résistances à ce changement, il y a eu ! On le voit aujourd'hui, tous les groupes politiques soutiennent cette politique. Notre Ville donne ainsi un signal fort qui va valoriser son image de marque, avec la volonté d'assumer cette innovation que l'on peut qualifier de naturelle ... Sur le plan viticole, c'est clairement un élément qui renforcera la visibilité des Caves de la Ville. Actuellement, celles-ci souffrent d'une carence certaine en termes de positionnement stratégique, d'identité et de reconnaissance. Or, les terroirs de la Ville sont d'une grande qualité et l'avenir passera par une valorisation des crus bios sur le plan parcellaire. L'essentiel des treize domaines agricoles et forestiers, dont certains ont été acquis au siècle passé, alors que d'autres proviennent de legs historiques, sont en altitude et utilisées par le bétail à la belle saison. Peu de difficultés de passer en bio pour ces domaines.

Bye bye Charlotte - et merci !- Johanna Lott Fischer, No 21, 03.07.19

« Le changement global viendra de milliers d'initiatives locales, et c'est exactement là que notre Conseil général peut jouer un rôle crucial. »

Comme d'habitude, à la dernière séance du Conseil général avant les vacances a eu lieu le renouvellement du bureau et donc le changement de la présidence. La Verte Charlotte Opal a quitté le perchoir avec un discours émouvant : « C'était une année pleine d'actions citoyennes intéressantes, nous appelant à faire plus et de façon plus concrète pour répondre aux sérieux défis qui nous font face. Rien qu'en 2019, la Ville a vu d'énormes manifestations pour le climat et pour l'égalité homme-femme, avec des milliers de gens dans la rue. Il est assez rare dans ce pays que des citoyens se mobilisent en masse. Quelque chose est clairement en train de changer. Les gens sont en désaccord avec un système qui crée des problèmes et les transmet aux générations futures, au lieu de les résoudre. Ils en appellent à nous, les élus, pour refaçonnner le système pour qu'il soit durable, équitable, et digne d'être légué aux générations à venir ... L'ampleur des défis que notre société doit relever afin de pouvoir vivre de façon équitable et durable sur cette planète est juste énorme.



Charlotte Opal a cédé à Alexandre Brodard la présidence du Conseil général sous un tonnerre d'applaudissements. (Bernard Python - Atelier 333)

Malheureusement, il est de plus en plus clair que ce ne sont pas les grandes initiatives inter-gouvernementales qui vont faire changer les choses, et en tous les cas pas assez rapidement. Le changement global viendra de milliers d'initiatives locales, et c'est exactement là que notre Conseil général peut jouer un rôle crucial dans le changement d'éléments du système qui ne sont aujourd'hui plus en adéquation avec le bon fonctionnement de notre planète. Nous pouvons ainsi prouver qu'une autre façon de vivre est possible. Nous devons absolument capitaliser le pouvoir de

rayonnement de notre ville, capitale du canton, et inspirer nos propres citoyens et d'autres villes à apporter aussi des changements vers la durabilité. La somme de nombreux petits changements que nous pourrons initier ou inspirer finira par donner le grand changement nécessaire. »



Hélène Dédérrix Silberstein, Michel Favez, Martha Zurita, Jean-Luc Richard, Jacqueline Oggier Dudan, François Chedel, Johanna Lott Fischer, Charlotte Opal

Gardons nos espaces verts et l'accès au lac - Jean-Luc Richard, No 27, 25.09.19

« Avec 2% de logements vides en ville, la pénurie n'est plus d'actualité pour ceux qui peuvent payer. »

Après la forêt et le lac, c'est maintenant au tour des rives et de la tranchée autoroutière au sud des Saars d'attiser la convoitise des promoteurs de nouveaux quartiers en ville de Neuchâtel. Que ce soient les milieux économiques, le groupe socialiste ou maintenant le groupe Vert'libéraux-PDC, la rengaine est toujours la même : il faut attirer de nouveaux contribuables aisés (tout en promouvant la mixité sociale, pour faire bonne mesure). C'est pourquoi ils demandent à la ville d'aménager ces sites privilégiés et de les ouvrir à la construction de nouveaux logements de bon standing. Où réalistement seraient-ils bâtis dans le secteur des Saars ? Pas sur une couverture de la tranchée autoroutière à réaliser, ni sur le parking des piscines à enterrer sous le niveau du lac, comme suggéré. La législation fédérale interdit la première option et la seconde serait hors de prix. Restent les belles rives du lac, au-delà du parking, seule grande zone de verdure un peu « naturelle » du littoral communal. Y construire des immeubles dénaturerait et privatiserait ce site, au cœur d'un large secteur pâtissant d'un accès public aux rives déjà limité (port, piscines, villas, Palafittes). Le groupe PopVertSol ne partage pas cette vision du futur de notre ville, qui passerait forcément par la croissance démographique pour résoudre ses problèmes – tout relatifs – de trésorerie. Il s'agit bien souvent d'un leurre occultant des charges qui augmentent aussi avec la population, parfois plus rapidement que les recettes. De plus, le marché immobilier n'est pas aussi tendu que décrit. De nombreux logements de bon standing ont récemment été construits sur ou à proximité des rives, à l'est de la ville. Avec 2% de logements vides en ville, la pénurie n'est plus d'actualité pour ceux qui peuvent payer. PopVertSol privilégie plutôt la qualité de vie de l'ensemble des habitants. Cela passe notamment par la préservation et la valorisation de notre cadre de vie exceptionnel. Des rives vertes et publiques en constituent un élément essentiel.

Le pouvoir magique des arbres - Jacqueline Oggier Dudan, No 30, 30.10.19

« C'est maintenant que nous devons entamer l'adaptation de la ville afin de faire face aux températures de plus en plus chaudes en été. »

Que fait la beauté d'une ville ? Ses édifices, ses ruelles, ses fontaines, sa culture, les gens qui s'y promènent, l'ambiance qui y règne ... tout en même temps et bien d'autres choses, mais aussi et surtout, ses arbres. Les grands arbres majestueux à qui on a laissé l'espace nécessaire pour se développer dans toute leur splendeur. Changeant de couleurs et de formes tout au long de l'année, ils transforment une place, embellissent une avenue, mettent en valeur un édifice. Ils nous offrent un air plus pur en filtrant les particules fines, de la fraîcheur en été, un abri quand il pleut. D'ailleurs, il est scientifiquement prouvé que les arbres ont un effet positif sur notre humeur et notre santé. Mais voilà qu'un arbre a besoin de place pour se développer. C'est un des buts que nous visons en voulant diminuer le trafic sur le territoire de notre ville. Le mois passé, le Conseil général a accepté largement une motion chargeant la Ville à étudier les possibilités pour diminuer le trafic motorisé individuel de 5% par an et dès 2020. La qualité de vie de nous toutes et tous en sera grandement améliorée. Mais c'est un énorme défi que nous nous sommes donné. Raison pour laquelle nous devons nous y mettre ensemble. Aidons notre Ville à atteindre cet objectif, offrons une ville plus agréable à vivre à nos enfants ! Lorsque je me rends au centre-ville à pied, je le fais avant tout parce que c'est plus sain de faire quelques pas que de m'asseoir dans le bus. Le trajet n'est pourtant pas très attrayant puisque je dois marcher le long de la route. Mais au moment d'emprunter l'allée arborisée du Jardin anglais, tous mes sens se mettent en éveil et le trajet se transforme en plaisir. C'est ce plaisir que nous voulons offrir aux piétons et cyclistes sur tout le territoire de la ville. Nous espérons qu'ainsi de plus en plus de personnes délaisseront petit à petit leur voiture. Qu'ils ne la remplacent plus, mais optent pour des

abonnements de transports en commun et des voitures partagées. Et que de cette manière, de l'espace se libère pour planter des arbres. Des vrais arbres qui pourront se développer dans toute leur splendeur, pas ces petits arbres taillés à qui on laisse à peine 1m² au sol. Ils feront le bonheur de nos enfants et petits-enfants qui nous seront infiniment reconnaissants d'avoir agi contre la détérioration de la qualité de vie qu'amènera indéniablement le réchauffement climatique. C'est maintenant que nous devons entamer l'adaptation de la ville afin de faire face aux températures de plus en plus chaudes en été. En diminuant le trafic motorisé en ville, nous contribuerons considérablement à la diminution de nos émissions de CO₂. Ce ne sera pourtant pas suffisant, il faudra en parallèle pouvoir capter davantage de ce gaz à effet de serre. Un ami m'a dit récemment : il faudrait inventer une machine à absorber le CO₂. Mais cette machine, elle existe depuis la nuit des temps : c'est l'arbre ! Alors qu'attendons-nous pour en planter tout plein, jusqu'au centre de notre belle ville ?

Résolu-e-s à défendre l'accueil de l'enfance ! – S. Studer, D. Paratte, No 31, 30.10.19

« Qui sème la misère récolte la crise : les enfants abandonnés d'aujourd'hui risquent de voir toute leur vie brisée ! »

Le succès d'un projet de société s'apprécie selon notre capacité à en protéger les plus pauvres. Si cette paraphrase de notre Constitution est vraie, notre politique de l'accueil de l'enfance est en faillite ! Le canton peut bien se vanter de présenter pour la première fois depuis 62 ans un budget avec des chiffres noirs, mais à quel prix ... Les changements profonds de l'accueil de l'enfance instigués par le Conseil d'État se font sur fond de coupe budgétaire, dans l'urgence, sur le dos des enfants et des salarié-e-s du secteur. Évidemment, l'accueil en institution et en famille d'accueil constituent deux piliers complémentaires du secours aux enfants aux situations familiales difficiles ou aux orphelin-e-s. Faire des économies sur un domaine aussi sensible nous semble indigne et un très mauvais calcul. Qui sème la misère récolte la crise : les enfants abandonnés d'aujourd'hui risquent de voir toute leur vie brisée ! Pour nous, la gestion en fondation et en entité parapublique comme dans L'Enfant c'est la vie est une mauvaise solution qui déresponsabilise les décideurs politiques de l'austérité : couper une ligne de subvention, c'est plus facile mais tout aussi révoltant que de refuser le placement d'un enfant ou supprimer des postes. Nous voulons en lieu et place des services publics bien articulés et coordonnés. La claque électorale donnée au PSN ne s'explique pas seulement par la prise de conscience de la nécessité d'une politique écologiste, c'est aussi la condamnation du naufrage idéologique de nos autorités cantonales qui sabrent dans les « orphelinats » sans concertation avec les communes, ni les salarié-e-s. C'est donc avec fermeté et conviction que le Conseil général a adopté une résolution adoptée à l'unanimité pour que la commune exige concertation, planification, respect du personnel et bien des enfants dans le domaine de l'accueil de l'enfance.

Déchets et emballages : militer au quotidien – Charlotte Opal, No 33, 13.11.19

« Il est clair que sans pression des consommateurs, les magasins ne vont pas inventer des solutions pour réduire les emballages plastiques. »

Voici huit ans, l'Etat acceptait un nouvel article dans le règlement des déchets de notre ville : « Tout centre commercial et tout magasin de grande distribution, ou entreprise analogue, est tenu de mettre à la disposition de ses clients, à ses frais, les installations nécessaires à la collecte, au tri et à l'élimination des déchets provenant du genre de produits qu'il vend. » Malheureusement, comme l'indique le rapport présenté par le Conseil communal lors de la séance du Conseil général lundi soir, ces commerces sont très loin de mettre en application ce règlement. Sur les onze succursales de diverses enseignes visitées cette année par des représentants de la Ville, aucune d'entre elles ne reprend aérosols ou capsules en aluminium, alors que seule une moitié reprend les flacons en plastique, l'électronique, et les cartouches de filtration. Deux enseignes seulement mettent à disposition des corbeilles pour les emballages superflus. Nous préférierions que ces déchets ne soient pas produits, et que des capsules en alu ne soient

plus vendues. Mais il est clair que sans pression des consommateurs, les magasins ne vont pas inventer des solutions pour réduire les emballages plastiques, voire créer des circuits fermés pour les autres produits non-alimentaires. Laisser ses emballages aux grandes surfaces en obligeant celles-ci à s'en occuper, comme l'oblige le règlement, générera inévitablement un surcoût pour l'enseigne. Avec le temps, il sera dans leur intérêt de réduire l'emballage des produits et/ou de trouver des solutions de circuits fermés. Nous invitons chaque citoyen consommateur à devenir un militant intelligent au quotidien. Que ce dernier refuse systématiquement d'emporter tous les emballages superflus et les abandonne après le passage des caisses. Ce sera l'enseigne qui aura cette charge de gestion des déchets, le seul moyen pour la faire changer d'attitude.

Le dernier budget avant la fusion - Nicolas de Pury, No 37, 11.12.19

« Ce rapport, nommé « programme d'impulsion et de domiciliation », ne correspond à pas grand-chose. C'est plutôt une espèce de nuage dans une caisse en bois. »

Ce budget est le dernier avant la fusion de Peseux, Corcelles-Cormondèche et Valangin et Neuchâtel, qui interviendra dès le 1er janvier 2021. Première critique de notre part : le « gel » de 15 postes de travail (EPT). Ce qui veut dire que l'on ne pourvoit pas au remplacement de ceux-ci pendant un temps certain. Et c'est couplé à une quantité énorme d'heures supplémentaires et de vacances à récupérer pour 4,5 millions de francs ! C'est l'équivalent à nouveau de 15 postes de travail supplémentaires. Cela correspond en fait à plus de 50'000 heures de travail non fournies à l'ensemble de la population. Avec en plus 75 millions de francs d'investissements, les prestations nécessaires vis-à-vis de notre population ne pourront être tenues. Deuxième critique : un rapport, nommé « programme d'impulsion et de domiciliation », avec 2,2 millions de francs à la clé, ne correspond à pas grand-chose. C'est plutôt une espèce de « nuage dans une caisse en bois ». Mais PopVertSol a finalement soutenu ce budget, dit de transition, afin de permettre une fusion dans les meilleurs termes. Enfin, notre groupe est manifestement le seul à penser et à faire des propositions concrètes concernant l'urgence climatique. Nous avons proposé un modeste renforcement de personnel au sein du service de l'Urbanisme. Ce qui est absolument nécessaire pour accélérer l'assainissement et l'entretien de notre patrimoine immobilier. Un des seuls leviers que nous avons en notre possession pour agir pour le climat, ceci dès aujourd'hui ! Tous les autres groupes politiques sont d'accord pour parler d'urgence, mais pour agir seulement après-demain ... Nous nous en souviendrons !



Martha Zurita, Michel Favez, Johanna Lott Fischer, Jean-Luc Richard, Stéphane Studer, Jacqueline Oggier Dudan, François Chédel, Hélène Dederix Silberstein, Dimitri Parrate, Charlotte Opal, Nicolas de Pury